

CiMap

LA PLATEFORME DE MODERNISATION ET DE
PROFESSIONNALISATION DE L'AIDE À LA PERSONNE



RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2014



Le CIMAP est né en 2005 avec la volonté de créer une nouvelle filière d'emplois sur notre territoire. L'aide à la personne nous est apparue comme un véritable levier économique. Le CIMAP fédère l'ensemble des acteurs du secteur de l'aide et des services à la personne. Véritable laboratoire d'idée, il est avant tout une plateforme de coordination et de coopération.

Depuis sa création, le CIMAP a accompagné plus de 90 adhérents qui ont bénéficié de l'accompagnement d'experts compétents : juridique, stratégique, financier, organisationnel, qualité... Il a conduit la création de 5 groupements de structures et leur a permis à terme de rester concurrentiels.

Depuis 3 ans, le CIMAP a proposé plus de 1 600 places de formations pré-qualifiantes et qualifiantes à des demandeurs d'emploi, en majorité de niveau V, qui ont permis la création ou le maintien de près de 300 emplois à ce jour.

Identifié au niveau Départemental, Régional et National en 2014, il est un modèle d'organisation pour les autres départements.

Nous travaillons aussi pour l'innovation sociale avec le projet de création du Campus des Métiers de l'aide à la personne et de la santé, en partenariat avec le Centre Hospitalier de Meulan Les Mureaux. Il proposera un lieu de formation théorique, pratique et pluridisciplinaire pouvant accueillir et préparer les futurs professionnels du secteur ; mais aussi, des appartements pédagogiques et de simulation professionnelle, des ateliers, amphithéâtres et laboratoires qui permettront la mutualisation des cours.

Tout cela n'aurait pas été possible sans le soutien de nos partenaires. Le CIMAP fonctionne essentiellement grâce aux fonds publics et nous devons rester vigilants : de nos réussites dépend notre avenir. **Aussi, poursuivons notre travail collectif afin que notre action continue d'être reconnue par tous.**

François Garay, *Président du CIMAP*



Le CIMAP a une mission de structuration de la filière de l'aide à la personne. Au-delà de la formation, il est donc nécessaire de rendre l'offre de service des adhérents, structures de services à la personne, lisible par les acteurs de terrain ainsi que par les usagers. De nombreux interlocuteurs et professionnels du maintien à domicile agissent au quotidien. Je sais qu'un travail colossal est réalisé chaque jour en faveur des plus fragiles. Il apparaît aujourd'hui

nécessaire de réaliser une cartographie des acteurs de notre territoire qui sont en constante mutation. Celle-ci permettrait de proposer un partenariat efficient en cohérence avec le parcours de vie des personnes aidées qui, nous le savons tous, évolue en fonction du niveau de dépendance.

Nous nous devons de réunir nos forces afin d'adapter notre société aux enjeux de demain.

Cette mission complètera et consolidera le rôle d'interface du CIMAP vis-à-vis des acteurs du secteur.

Le CIMAP accentuera ainsi son rôle de plateforme de coordination et de coopération.

Asmae Chouta, *Directrice du CIMAP*

Sommaire

1 LA VIE DU CIMAP

Les missions du CIMAP	p. 6
Les évènements 2014	p. 7
Le périmètre d'intervention du CIMAP	p. 8
Les partenariats	p. 9

2 LES ACTIONS AUPRÈS DES STRUCTURES DE SAP

Les adhérents en 2014	p. 12
Former et accompagner les structures	p. 15

3 LE CIMAP EN FAVEUR DE LA QUALIFICATION DES SALARIÉS ET DES DEMANDEURS D'EMPLOIS

Le dispositif de formation CIMAP	p. 24
Répartition typologique du public	p. 34
Bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (BRSA)	p. 37
Fonds d'aide au départ en formation	p. 39
Situations actuelles des bénéficiaires suivis	p. 41



LA VIE DU CIMAP

Créé en 2005, le CIMAP existe sous forme associative depuis 2012. Il met en œuvre un plan d'action destiné à :

- Accompagner les structures
- Professionnaliser en créant des emplois
- Valoriser les métiers du secteur de l'aide à la personne sur le territoire Nord-Yvelines

Les missions du CIMAP

Le CIMAP (Centre d'Initiative des Métiers d'Aide à la Personne) est une plateforme de coopération et de coordination. Il est un véritable facilitateur au centre des grands enjeux du secteur des services à la personne. Il contribue au développement de l'économie, de l'emploi et de l'action sociale.

Son action s'articule autour de deux axes stratégiques : la structuration du secteur des SAP (Services d'Aides à la Personne) et la sécurisation des parcours en faveur des demandeurs d'emploi. Ses missions sont multiples :

- Rassembler les professionnels du secteur de l'aide à domicile
- Favoriser le développement d'un réseau de partenaires opérationnels
- Moderniser et structurer le secteur en accompagnant les structures, en favorisant la formation des salariés et en encourageant la mutualisation des moyens des SAP
- Contribuer au développement de nouveaux services
- Développer et valoriser les métiers de l'aide à domicile en professionnalisant les salariés des structures et du particulier employeur
- Insérer de nouveaux salariés en les accompagnant dans une démarche qualifiante ou diplômante

Le Conseil d'Administration

Président	François Garay (Commune des Mureaux et Communauté d'Agglomération Seine-et-Vexin)
Vice-Président	Guillaume Staub (Entreprise Amélis)
Trésorière	Sylvaine Lefebvre (Commune de Poissy)
Secrétaire	Bruno Marchay (Commune de Jambville et Communauté d'Agglomération Seine-et-Vexin)
Secrétaire adjointe	Hélène Boy (Entreprise Facilité Services)
Administrateurs	Christophe Delrieu (Commune de Carrières-sous-Poissy), Annie Debray-Gyrard (Commune d'Achères), Naziha Arab (Entreprise ADI CSD), Michel Vignier (MDE Amont78), Raghia Battah (Entreprise Aidax Services) et Aline Barjhoux (Association Adomia)
Membre d'honneur	Krémo Allaouchiche (Président de l'Union Régionale des plateformes de SAP)

L'équipe technique

Directrice	Asmae Chouta
Responsable administrative et financière	Stéphanie Delord
Coordinatrice des actions de formation	Laëtitia Simon
Assistants administratives	Tatiana Figueira et Hawa Touré

Les évènements 2014

Remise des diplômes 2014 / 11 mars 2015

- Organisée avec le Campus de formation des Métiers de la santé et de l'aide à la personne
- 9 diplômées Aides-Soignantes
- 3 certifications partielles



Débat sur le Projet de loi d'adaptation de la société au vieillissement / 23 janvier 2014

- Sous la présidence de Jérôme Guedj, député de l'Essonne et Martine Pinville, députée de la Charente et en présence de Michèle Delaunay, Ministre déléguée en charge des personnes âgées et de l'autonomie et de Paulette Guinchart, Présidente de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA).



Job dating / 3 juillet 2014

- Organisé par le pool de recrutement du CIMAP et le Pôle Emploi de Sartrouville
- 16 SAP présentes pour 91 postes à pourvoir
- 116 demandeurs d'emploi présents
- En moyenne, 25 candidats par structure ont été reçus
- 436 entretiens élargés
- Environ 6 entretiens par candidats (+10 pour certain)
- Résultat : 25 CDI



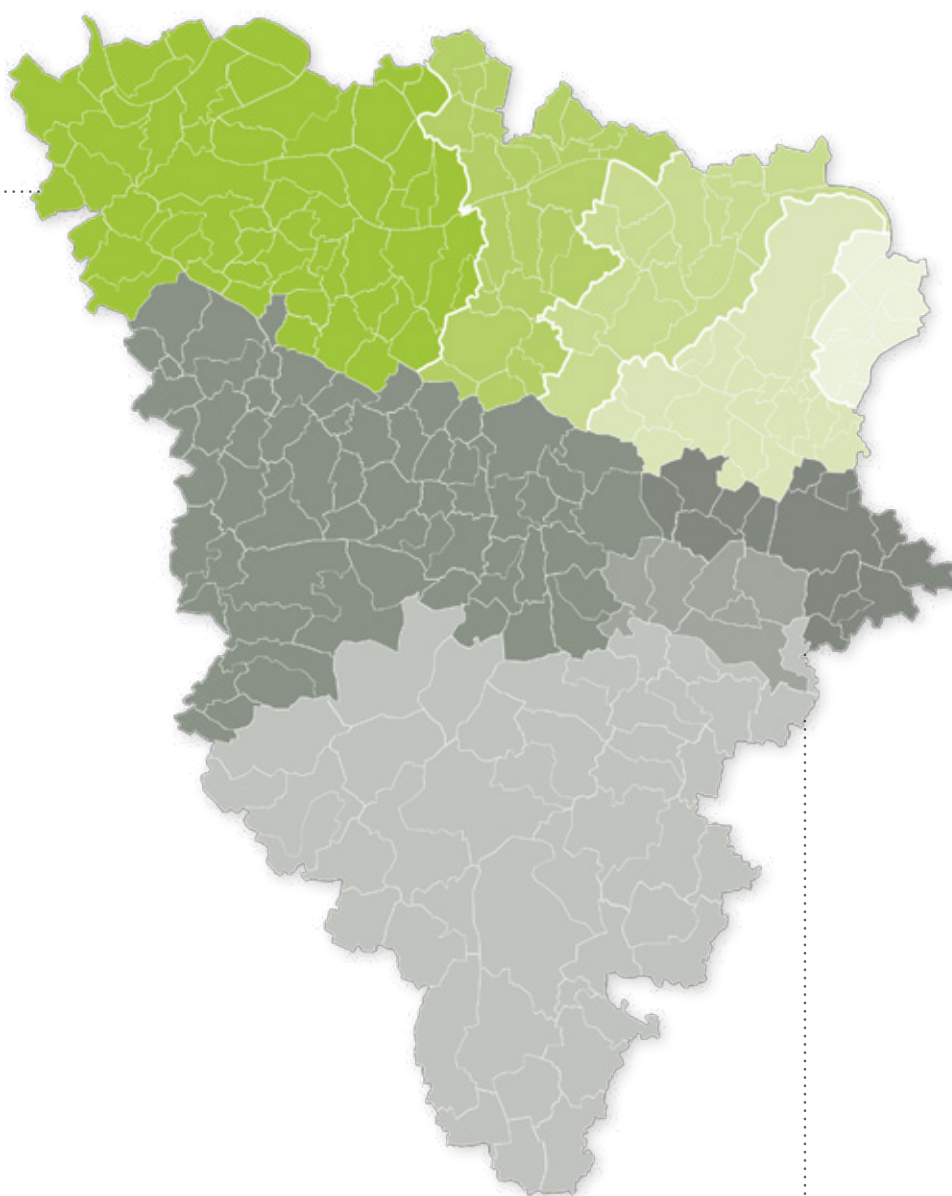
Forum Emploi et Formation / 1^{er} octobre 2014

- Organisé par la ville des Mureaux
- 100 visiteurs reçus

Forum pour l'emploi des femmes et la mixité professionnelle / 24 juin 2014

- Organisé par la CA2RS
- 400 visiteurs reçus

Le périmètre d'intervention du CIMAP



Territoire
Mantois

Territoire
Seine et Mauldre

Territoire
Val de Seine-et-Oise

Territoire
Saint-Germain

Territoire
Méandres de la Seine

Les partenariats

Formations

- AFEC
- B.CROFF Conseils
- ALTIconseil
- BUC Ressources
- ACPPAV
- CHIMM
- CIS
- CML
- AGPF
- INRH
- CPMG Avocats
- MG Doubet Conseils
- API
- SENEFF Soft
- CAP Conseils
- AD Hoc Conseils

Financeurs

- Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie
- Conseil Régional d'Ile-de-France
- Conseil Départemental des Yvelines
- Peugeot PSA4 - DIRECCTE Revitalisation

Prescripteurs

- Pôle Emploi
- Missions Locales
- PLIE
- Relais Emploi Conseil
- Territoires d'Action Sociale
- Services emplois communaux
- Associations intermédiaires
- Autres intermédiaires de l'emploi

Acteurs du médico-social

- Centres hospitaliers
- Coordinations gérontologiques et handicaps - MDPH
- Réseaux de santé
- SSIAD - CCAS
- MAIA
- HandYvelines
- EPAHD etc.



AGIR AUPRÈS DES STRUCTURES DE SAP

Le CIMAP agit en faveur de la structuration de la filière des Services d'Aide à la personne (SAP) dans une logique de modernisation et de professionnalisation de tous les acteurs.

Le paysage Yvelinois des services d'aide et d'accompagnement à domicile reste marqué par une forte atomocité : l'étude comparative de gestion des structures d'aide à domicile dans le département des Yvelines (CAP Conseil 2013) a démontré que la grande majorité des structures n'atteint pas le seuil critique estimé à 50 000 heures par an.

L'objectif est de contribuer à l'autonomie économique et financière des structures tout en veillant à la qualité des services rendus aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap, ainsi qu'à l'efficacité de l'action et des dépenses publiques.

Les différentes actions visent à :

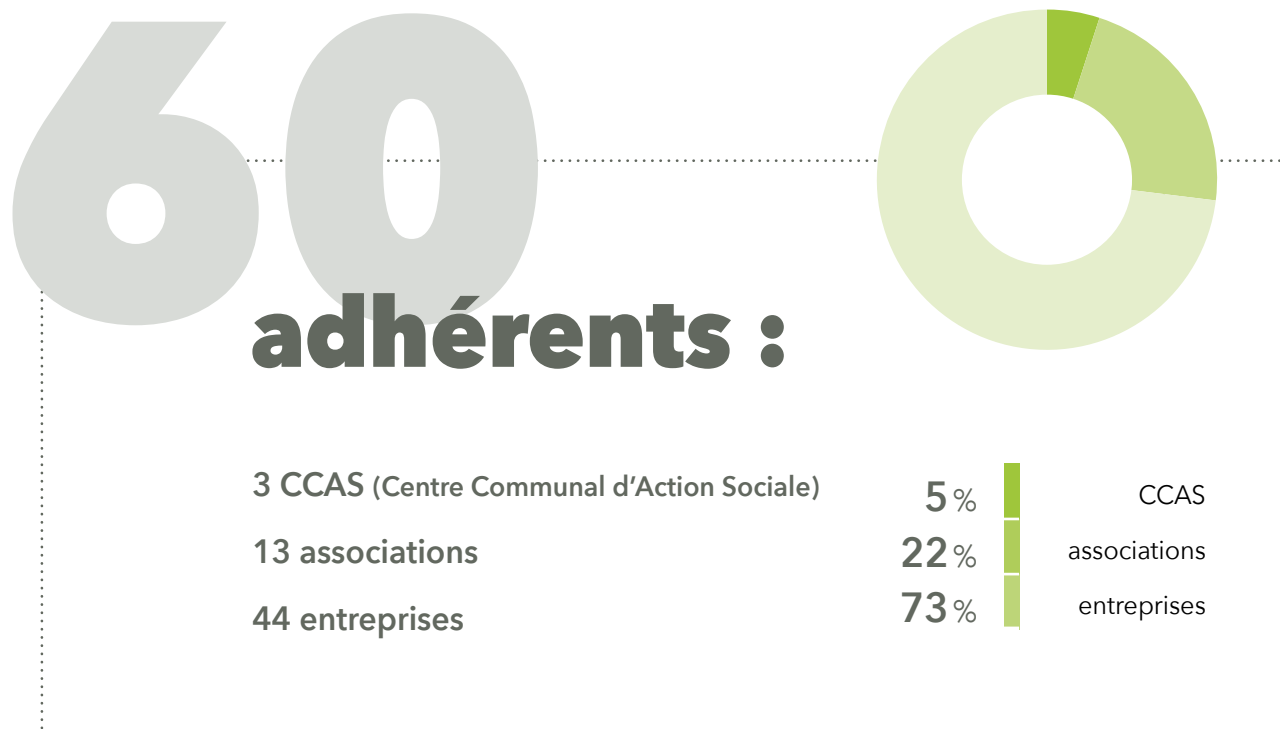
- Parachever l'expérimentation des groupements de structures pour les pérenniser
- Accompagner les structures vers les démarches qualité et l'autonomie économique afin de les pérenniser et assurer une qualité de service cohérente
- Mettre en œuvre une animation et une communication territoriales à même d'accompagner l'émergence de réseaux de professionnels
- Proposer une assistance juridique pour contribuer à la sécurisation juridique des structures

Les adhérents en 2014

A ce jour, près de 90 structures ont adhéré au CIMAP entre 2008 et 2014.

Depuis la création du CIMAP, le nombre d'adhérents n'a cessé de progresser avec un pic en 2013.

L'ensemble des 60 adhérents en 2014 couvre les 5 territoires du Nord-Yvelines.

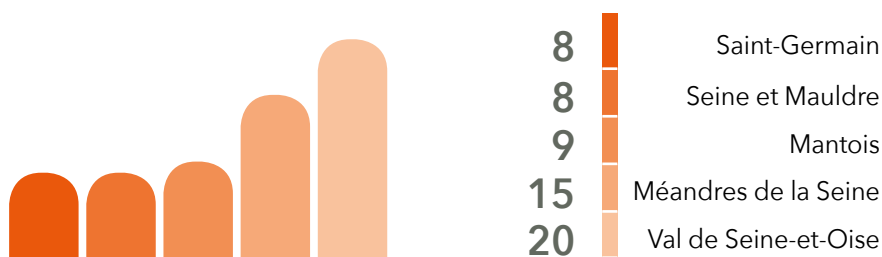


2 AD Yvelines / A Votre Service / ABCD / ADHAP Services Gso / ADI CSD / ADMR de Mantes-La-Ville / ADMR de Maule / ADOMAS / ADOMIA / Age d'or Services (Verneuil et Limay) / Agréservices / Aidax Services / Aides 78 / Alliance Vie - Autonome Chez Vous SARL / Allo Dom Services / ALTIDOM / ALTRIS ADHAP Services / Alzheimer Aidant Assistance / AMD - Association Maintien à Domicile / Amelis Domicile Services / Association Nouveau Souffle / Auxilias / AVAD / Axeo Services (Val-de-Seine Dom Services) / Babychou Services / Cabinet Auxiliaire de Vie / CCAS d'Achères / CCAS de Triel-Sur-Seine / CCAS des Mureaux / Cibaid / Domidom SARL DDP / Domifacile / Facilite Services / Familia / Famille Relais Services / Gain de Temps / Générale des Services (Le Vésinet et Sartrouville) / Hygie Services / Infini Services (VHB Services) / Inter-Génération / Lavicado / Les Compagnons de vie à Domicile / Les Enfants de Kanel / Libre à Vous / Lysandr'à Domicile / Maintien à Dom / Maison et Compagnie / Maisons Repas Services / Mam Dépendance / Près de Vous / Présence à Domicile / Pro Seniors (Elics Services 78) / SAP ALDS / Si Bien Chez Vous / SMS 78 / Sofy Eurl / Tree Services Epone / Vestalie

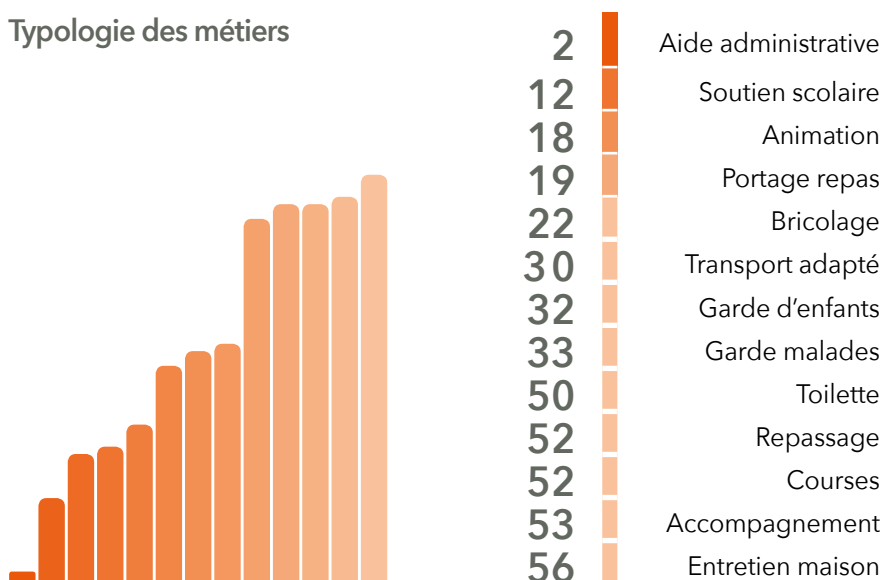
Répartition typologique des adhérents 2014

Le chiffre d'affaires (CA) total des adhérents représente 22 833 851,86 €. Il est réparti ainsi : 18 % des adhérents ont un CA compris entre 0 et 150 000 €, 12 % entre 150 000 € et 300 000 €, 38 % entre 300 000 € et 600 000 € et 32 % au-delà de 600 000 €.

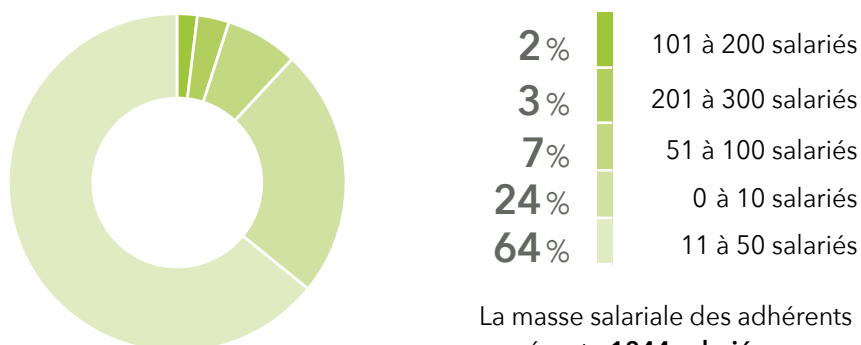
Répartition des adhérents du CIMAP par territoire d'intervention (Nombre de SAP)



Typologie des métiers



Répartition de la masse salariale des adhérents du CIMAP



La masse salariale des adhérents représente **1844 salariés**

Le CIMAP contribue à la structuration du secteur par un accompagnement à la mutualisation des SAP

Convention CG/CNSA 2012-2014

Diagnostic

Vision
stratégique

Gestion
financière

Qualité

Mutualisation des
outils de gestion

Juridique

..... Soit 434 494,69 € d'aides aux groupements

Préfiguration et aide au démarrage de 5 groupements (20 structures) :

Allians 78

4 Structures : Aidax, Allo Dom services, A Votre service et Facilité services
Territoires d'intervention : Mantois, Seine et Mauldre et Val de Seine-et-Oise
Subvention obtenue : 95 518,63 € + 5 jours d'accompagnement

Amy SAP

6 Structures : Domifacile, Family Sphere, Famille Relais services, Gain de temps, Hygie services et Maisons Repas Services
Territoires d'intervention : Méandres de la Seine, Mantois, Seine et Mauldre, Saint-Germain et Val de Seine-et-Oise
Subvention obtenue : 107 623,28 € + 5 jours d'accompagnement

Quality' Dom

2 Structures : ADI CSD et Alliance Vie
Territoires d'intervention : Seine et Mauldre, Val de Seine-et-Oise et Saint-Germain
Subvention obtenue : 71 016,68 € + 5 jours d'accompagnement

Unidom

4 Structures : Adomia, Familia, Agréservices et Emploi Direct
Territoires d'intervention : Méandres de la Seine
Subvention obtenue : 102 945,41 € + 5 jours d'accompagnement

Y'Gazelle

4 Structures : ABCD, Aides78, Cibaid et Présence à Domicile
Territoires d'intervention : Méandres de la Seine, Seine et Mauldre et Val de Seine-et-Oise
Subvention obtenue : 22 896 € + 5 jours d'accompagnement

Club des 7 RH

Objectif :

Mutualiser les ressources humaines avec le Club des 7 RH

En créant un Club des 7 RH, l'idée était de mettre en œuvre la fonction « ressources humaines mutualisées ». Chacun des 7 groupements (5 CIMAP et 2 AMADOM) y participe et compte un représentant.

Missions :

- Accompagner les référents afin qu'ils s'approprient une posture de groupement (et non de SAP individuel)
- Construire ensemble des axes de solutions pour les problématiques partagées (climat social, GPEC, fidélisation, plan de formation commun,...)
- Structurer la capitalisation des travaux réalisés pour les valoriser dans le cadre de l'expérimentation et de l'essaimage

Former et accompagner les structures

Réalisé en 2014

- **7 SAP** accompagnées à la GPEC sur le dispositif 3P+
Les structures ont bénéficié de 11,5 journées de formation et d'accompagnement sur le terrain

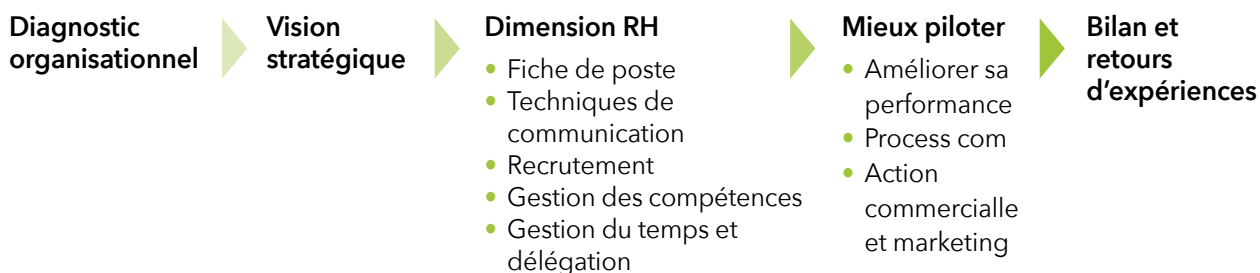
RH et management des organisations

Formation 1: Parcours 3P+ Piloter, Professionnaliser, Pérenniser

Objectifs

- Favoriser le développement de compétences des dirigeants de SAP en communication, recrutement et management
- S'appropriier les méthodes et outils en gestion d'entreprise et pilotage commercial
- Anticiper les besoins en fonction de l'évolution de la structure et des projets de développement pour construire le plan de formation

Contenu



Formation 2 : Plan de formation

Objectifs

Il s'agit d'aider les structures à anticiper leur plan de formation, leur apporter des éléments sur l'environnement de la formation professionnelle et des passerelles possibles pour sécuriser les parcours professionnels, leur permettre d'anticiper les besoins en compétences en fonction de l'évolution de la structure et des projets de développement.

Contenu

- Production du plan de formation
- Saisie des compétences acquises et des nouveaux besoins de l'ensemble du personnel dans les outils proposés
- Identification des formations à mettre en place sur l'année et contribuer à leurs suivis
- Prise de conscience de la nécessité de se rapprocher de son OPCA (Organisme Paritaire Collecteur Agréé) pour négocier les budgets possibles

RÉALISÉ EN 2014

- **10 SAP** accompagnées sur le plan de formation
1 à 2 rencontres par structure

Formation des responsables et encadrants

Formation 1 : Club des dirigeants

Objectif

Comprendre et gérer la complexité relationnelle

Contenu

- Appréhender, gérer, intégrer la complexité
- Manager et coacher à partir d'une vue systémique
- Communiquer
- Le méta recrutement
- Maîtriser l'art du recadrage
- Résolution des problèmes et gestion des conflits

Réalisé en 2014

- Coaching et management : **6** dirigeants et cadres intermédiaires formés
- **4** SAP au groupe de paroles des anciens

Formation 2 : Formation des encadrants intermédiaires

Objectifs

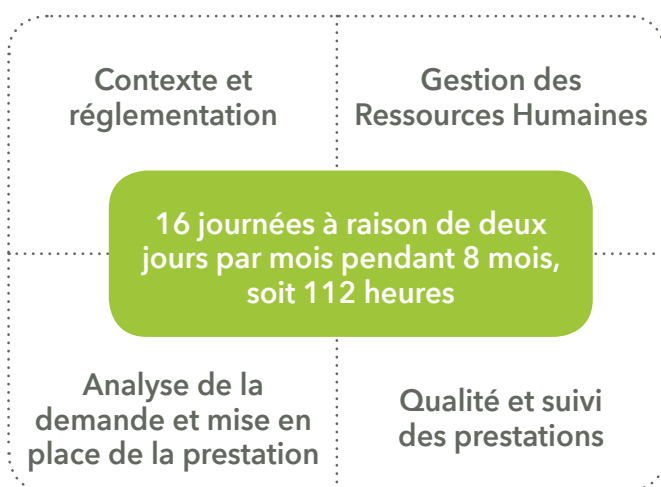
Développer les compétences clés des encadrants intermédiaires, appréhender les différentes dimensions de la fonction, développer des capacités d'expertise et de mise en œuvre de projets individuels et acquérir des compétences managériales.

Contenu

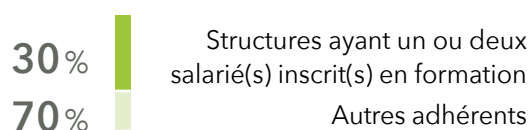
- Apports théoriques et pratiques
- Mises en situations concrètes (visites à domicile, recrutement, résolution de conflits) et analyse individuelle et collective de la démarche professionnelle
- Analyse des compétences acquises

Réalisé en 2014

- Deux sessions de formation pour **24** responsables de secteurs, soit **18** structures
- Groupe d'analyse des pratiques : **5** structures



Taux de participation à la formation
Responsable de secteur en 2014

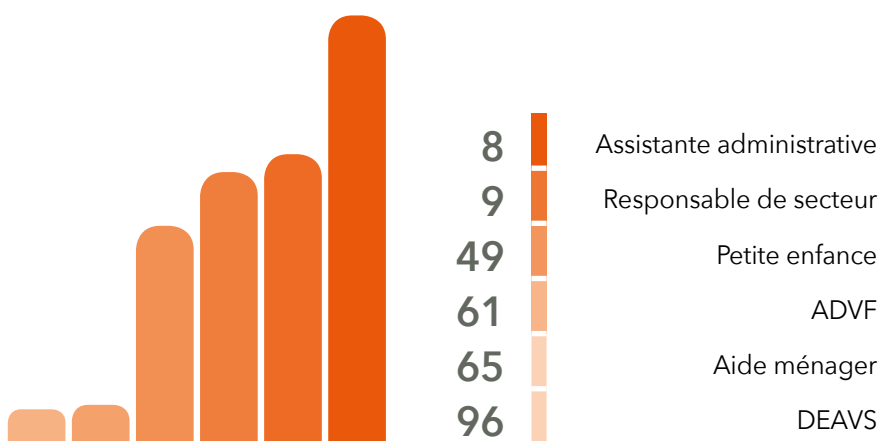


- Le questionnaire a été diffusé auprès des **60** adhérents du CIMAP.
- Nous avons obtenu **53** retours de la part des structures.
- **Résultat:**
Nous avons recensé un potentiel de **288** recrutements réparti sur les différents métiers comme précisé sur le graphique.
Cette démarche permet de répondre aux besoins en recrutement en cohérence avec les profils recherchés et de bien appréhender les objectifs du pool de recrutement décrit dans les fiches suivantes.

Enquête sur les besoins en recrutement des adhérents

Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences Territoriales

Recrutements prévus par les adhérents du CIMAP sur l'année 2014 (Besoin en recrutement)



Pôle de recrutement

Objectif

Centraliser les besoins émanants des adhérents et des demandeurs d'emploi, faire le lien entre l'offre et la demande en fonction des profils recherchés et animer des sessions de recrutement et jobs dating.

Réalisé en 2014

- **20** permanences
- Candidats :**
- **115** rendez-vous proposés
- **86** reçus en entretien
- **70** mises en relation
- **20** CDD ou CDI

CV Thèque	Permanences	Sourcing
<ul style="list-style-type: none"> • Enregistrement quotidien de profils dits « pré-qualifiés » sur un logiciel dédié : « ProgiSap » • 70 candidatures déposées pour mises en relation avec les structures • 959 téléchargements de CV 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'entretiens individuels et d'informations collectives à destination des demandeurs d'emploi afin de valider leurs motivations et leurs compétences • Entretiens téléphoniques 	<ul style="list-style-type: none"> • Activation et fidélisation du réseau de partenaires de proximité • Analyse des CV et présélection des candidats sur entretien téléphonique

Accompagnement qualité

Objectif

Accompagner la demande d'agrément

Contenu

- L'agrément est une déclinaison du régime déclaratif pour lequel l'exigence de qualité est renforcée en raison de la fragilité des publics concernés
- Les porteurs de projets bénéficient d'un accompagnement au montage de leur dossier conformément à l'arrêté du 26 décembre 2011, jusqu'à son dépôt à la Direccte
- La demande d'agrément inscrit le projet d'entreprise autour d'obligations légales et permet de le penser autour d'une politique de gestion des ressources humaines, seule susceptible d'assurer sa pérennité. L'accompagnement dans la démarche d'agrément permet de sécuriser les parcours et participe fortement à la structuration du secteur des services à la personne autour d'une démarche de gestion des ressources humaines et de respect du droit des usagers
- Les créateurs peuvent ainsi démarrer leurs activités avec tous les outils nécessaires pour la gestion et l'organisation

Réalisé en 2014

- **6 créateurs/SAP** accompagnés au montage du dossier d'agrément qualité

1 Etape Réunion collective

- Présentation
- Diagnostic des besoins et attentes des porteurs de projet dans le cadre de l'accompagnement des dossiers d'agrément
- Présentation du CDC et points de vigilance : intervention d'Alexandrine François de la DIRECCTE 78
- Sensibilisation à la notion d'évaluation externe et à la certification qualité

2 Etape Démarrage de l'accompagnement individuel

- Suivi régulier des structures

3 Etape Parcours de formation

- Expliquer les obligations en lien avec le dossier d'agrément
- Inscrire les structures dès le début de leur activité dans une démarche d'amélioration continue de la qualité, en mettant au cœur de leurs préoccupations, l'usager et la professionnalisation du personnel : éléments obligatoires que doit contenir le dossier d'agrément
- Visite sur site 3 mois après obtention de l'agrément pour suivi de la qualité

Diagnostic qualité

Le CIMAP développe en direction de ses adhérents un accompagnement vers la certification ou vers l'évaluation externe.

Objectifs

Faire en sorte que tous les services soient en mesure de délivrer des prestations de qualité et soient préparés aux enjeux auxquels doivent répondre le Conseil Départemental et la Direccte des Yvelines en ce qui concerne la mise en place des outils de la loi de 2002 et le respect du cahier des charges de l'agrément.

Contenu

La mission va consister à accompagner aussi bien des groupements que des structures qui à ce jour n'ont pas encore pris de décision concernant leur modèle de développement économique. Tous les participants seront encouragés à faire de la qualité un des enjeux principal de leur pérennité ; à développer une culture de la qualité dans leurs organisations. Ainsi la qualité ne sera pas juste une réponse à des obligations réglementaires mais bien la base d'une organisation tournée vers la satisfaction du client.

Méthodologie :

Réalisé en 2014

- Poursuite des accompagnements engagés en 2013

- Rédaction d'outils et de documents pédagogiques qui serviront à toutes les structures, qu'elles se présentent en groupement ou en individuel
- Organisation de réunions de coordination avec les prestataires du CIMAP ainsi que les comités techniques qualité

Développement de l'outil qualité « Synéos + »

Spécifique au département des Yvelines, le label Synéos + a été impulsé par le Conseil Départemental dans le cadre d'un groupe de travail et de réflexion avec les partenaires du secteur.

Objectif

Accompagner les organismes de services à la personne vers une certification métier, en jalonnant le parcours par un jeu de 3 clés qui reconnaît les efforts faits et les différents niveaux de qualité atteints. «Synéos +» a été développé en 2014 en intégrant 2 clés supplémentaires. Ce dispositif sera appliqué en 2015.

Contenu

- La mise en œuvre du label s'appuie sur, d'une part l'identification des besoins de chaque organisme pour déterminer le plan d'action d'amélioration adéquat et, d'autre part, sur une « boîte à outils » qui fournit aux organismes des supports leur permettant de combler leurs manques et de se développer
- L'accompagnement à la certification qualité des adhérents de l'association CIMAP est personnalisé. Il comprend des sessions de formation aux référentiels Qualité, spécifiques aux Services à la Personne et des évaluations pour l'obtention de clés Synéos

Processus : réalisation d'audits > accompagnement vers un système de qualité

Synéos + : les 5 clés de la réussite

1	Réalisation du service
2	Gestion des RH
3	Qualité
4	Droit social
5	Finance



Pôle handicap

Objectifs

Développer la culture du handicap dans les SAP et professionnaliser les acteurs.

Contenu

- Initier aux différents types de handicap ou approfondir sur un type de handicap spécifique
- Développer la connaissance législative, la compréhension du secteur médico-social local, l'acquisition des bases relatives aux différents types de handicap, aux besoins spécifiques des personnes en situation de handicap et de leur entourage nécessaires pour une prise en compte globale des besoins, pour le recrutement avisé des intervenants, pour la mise en place de dispositifs de formation et d'accompagnement de ces professionnels
- Création d'un réseau de partenaires dans le secteur du handicap
- Accompagnement pour l'obtention du label CAP HANDEO. Pour l'obtenir, l'un des critères du label est d'avoir 50 % des AVS (Auxiliaire de Vie Sociale) auprès des personnes en situation de handicap formées au handicap.

Réalisé en 2014

- 4 commissions HandYvelines
- Les structures ont choisi de ne pas continuer avec le label CAP HANDEO car il ne leur apporte pas les plus values attendues

Pôle juridique

Objectifs

Le pôle contribue à la prévention des risques prud'homaux et permet de préparer une éventuelle visite des organismes de contrôle tel que l'inspection du travail et pour se mettre en conformité.

Le Pôle juridique est animé par le cabinet d'avocat CPMG Avocats, spécialisé dans le secteur des services à la personne.

Contenu

Formation juridique permanente :

Elle est dispensée par un avocat spécialisé dans les SAP. Les thèmes abordés varient :

- L'aménagement du temps de travail sur tout ou partie de l'année : les possibilités légales
- Le temps partiel
- Le contrat à durée déterminée
- Procédures disciplinaires et licenciement
- La rupture conventionnelle...

Hotline juridique : les structures font appel à la hotline (par mail et par téléphone) préalablement aux décisions qu'elles souhaitent prendre à l'égard de salariés afin de ne pas commettre d'erreur. La hotline permet ainsi une sécurisation des pratiques.

Audit social et juridique : le rapport d'audit permet aux structures de connaître leurs dysfonctionnements et de rectifier leurs pratiques lorsqu'elles ne sont pas conformes aux dispositions légales.

Formation juridique exceptionnelle :

- L'entrée en vigueur de la convention collective des entreprises de SAP, en novembre 2014, a suscité beaucoup de questions de la part des entreprises adhérentes et a ainsi permis la réalisation de trois sessions de formation sur ce thème.
- Le thème de la gestion du temps de travail (annualisation, modulation) est également un thème qui revient très souvent dans les préoccupations des adhérents (associations et entreprises confondues).
- Une session de formation sur le thème « journée d'échanges en droit social » a été initiée afin d'échanger sur les problématiques rencontrées par les participants dans le cadre de la gestion de leur entreprise. Ainsi les structures participantes ont pu échanger avec le juriste par le biais d'un jeu de questions/réponses. Impact : cette journée a permis au juriste de déceler les besoins en formation des structures adhérentes et de proposer les deux thèmes suivants :
 - Gérer sa relation avec l'inspection du travail
 - Les points de vigilances dans le secteur des SAP

Réalisé en 2014

- **6 audits sociaux**
(4 en cours)
- **1 post audit**
(6 post-audit en cours)
- **5 formations :**
50 inscrits
(3 sessions à venir)
- **11 newsletters**
- **Hotline 7/7j :**
625 appels

Les thématiques

- La relation de travail :
1 session
- La convention collective des entreprises CCNESAP :
3 sessions
- Journée d'échanges en droit social :
1 session

Nouveautés Pôle juridique

Un espace adhérents destiné aux adhérents du CIMAP a été mis en place. Il est accessible grâce à des identifiants. Désormais, les structures peuvent accéder à une base de modèles de documents juridiques pour les entreprises comme pour les associations de type :

- Contrats de travail pour les entreprises de services à la personne (rédigés conformément aux dispositions de la Convention collective des entreprises de services à la personne)
- Contrats de travail pour les associations de services à la personne (rédigés conformément aux dispositions de la Convention collective BAD et à l'accord de branche du 30/03/2006 relatif à la modulation)
- Modèles de documents liés à la rupture du contrat de travail
- Modèles de documents divers
- Newsletter mensuelle qui contient l'actualité juridique des SAP, des actualités législatives et réglementaires, des informations concernant le secteur des SAP ainsi que la jurisprudence significative du mois
- La vie associative du CIMAP

Logiciel de gestion SAP : PROGISAP

Objectif

Maintenir une offre de proximité en réduisant les coûts de gestion, pour optimiser et pérenniser les emplois et les structures.

Expérimentation ProgiSap

Ce service permet d'assurer la gestion quotidienne d'une agence de service à la personne via les modules suivants :

- Planning et indisponibilités
- Facturation
- Gestion électronique de documents
- Module de télégestion MobiSap

Impact pour les structures

- Une gestion de l'activité mieux qualifiée
- Réduction du temps de préparation des paies et de la facturation
- Connaissance en temps réel de l'état des interventions et mise en place d'alertes donnant instantanément les absences ou les retards des intervenants à domicile
- Gain de temps dans la gestion administrative des interventions à domicile
- Rationalisation des coûts de gestion permettant de mieux rémunérer les auxiliaires de vie

Réalisé en 2014

- **Expérimentation ProgiSap :**
9 structures SAP accompagnées
- **7 utilisateurs**
de la télégestion/
MobiSap : **108**
téléphones mis
à disposition des
adhérents
- **Formation sur site :**
9 structures
accompagnées



AGIR EN FAVEUR DE LA QUALIFICATION DES PUBLICS

Le CIMAP contribue, par le développement d'un parcours sécurisé d'accès à la qualification, au recrutement, à l'insertion et à la professionnalisation des demandeurs d'emplois et des nouveaux salariés dans le secteur des services à la personne.

Le dispositif de formation CIMAP

L'insertion et la professionnalisation des demandeurs d'emplois et des nouveaux salariés dans le secteur des services à la personnes représente en 2014 un volume horaire de 118 228 heures de formation / 16 890 jours (hors Validation des Acquis de l'Expérience - VAE).

Les étapes de formation

1

Pôle orientation

Phase obligatoire

- **Phase 1** : information collective et individuelle (1 jour)
- **Phase 2** : diagnostic de situation, de besoins et ateliers professionnels (2 jours)
- **Phase 3** : recherche de solutions de formation et montage de dossiers de financement (1 jour)
- **Phase 4** : mise en relation des bénéficiaires avec les employeurs SAP (1 jour)

2

Pôle pré-qualifiant

- **Formations pré-qualifiantes proposées** : sanitaire et sociale, assistant de vie aux familles, aide médico-psychologique
- Toute autre formation pré-qualifiante de droit commun (hors dispositif CIMAP) dans le cadre du FADF

3

Pôle qualifiant

- **Formations qualifiantes proposées** : Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Vie Sociale, Diplôme d'Etat d'Aide Médico Psychologique, Titre d'Assistant de Vie aux Familles, Passerelle Modulaire Aide-Soignant
- Toute autre formation qualifiante de droit commun (hors dispositif CIMAP) dans le cadre du FADF

4

Emploi

- Adhérents de la plateforme CIMAP
- Employeurs du secteur
- Pool recrutement

Actions transversales

FADF

Fonds d'Aide au Départ en Formation :

- Bourse parcours
- Bourse formation
- Bourse permis

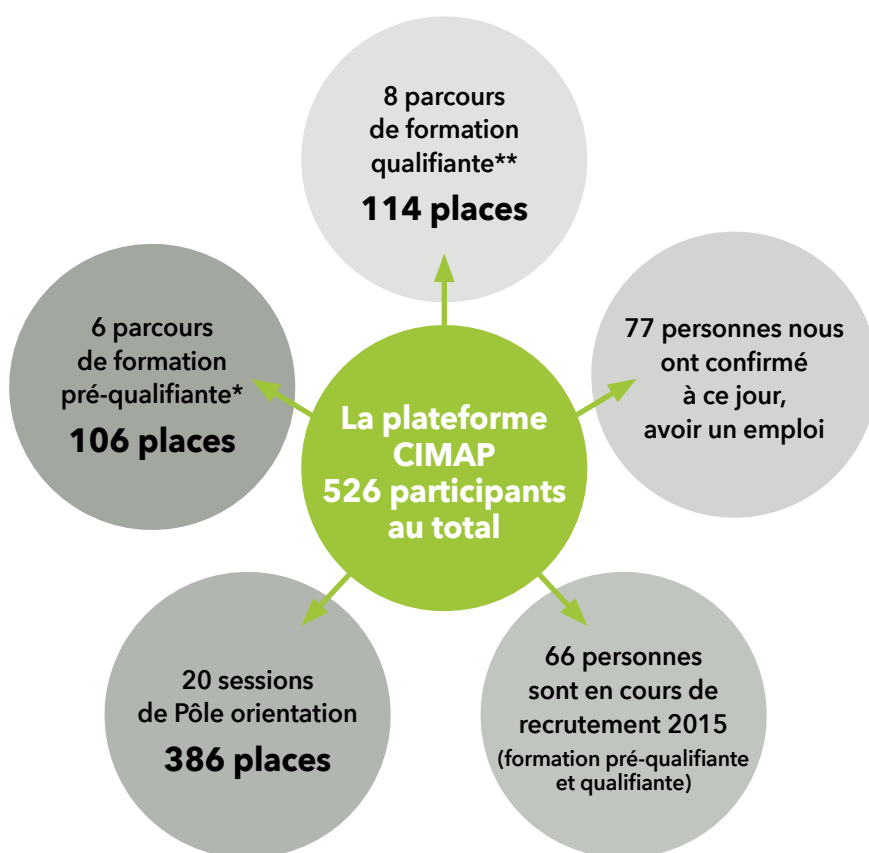
RAN

- Remise à niveau et préparation aux concours

VAE

- Validation des Acquis de l'Expérience

L'année 2014 a permis une programmation dense et une offre de formation variée qui permet de compléter de manière significative l'offre de formation de droit commun.



* 2 parcours pré-qualifiants
Sanitaires et Sociales
1 ADVF
1 préparation AMP
Remise à niveau
1 parcours d'accès à l'emploi

** 2 parcours DEAVS
1 DEAMP
1 CAP petite enfance
1 CAPMR
1 ADVF
1 Modulaire aide-soignant
2 parcours VAE

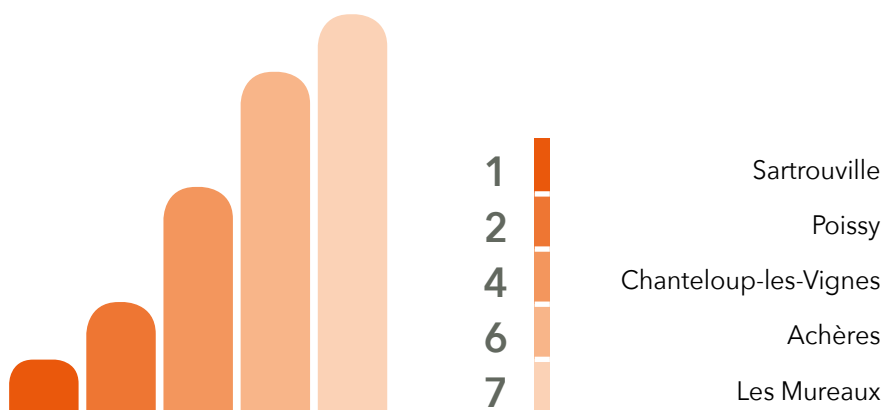
Pôle orientation

Les journées de découverte, de sensibilisation et de validation de projets aux métiers de l'aide à la personne se répartissent en 4 phases et permettent de confirmer le projet des bénéficiaires. Ce pôle s'adresse à tout public originaire du territoire Seine-Aval, ayant un projet professionnel dans les métiers d'aide à la personne.

Sur un total de 20 sessions réalisées, 386 personnes ont participé au Pôle orientation (dont 116 bénéficiaires du RSA) pour un total de 727 personnes inscrites.



Répartition des sessions du Pôle orientation par Pôle de proximité



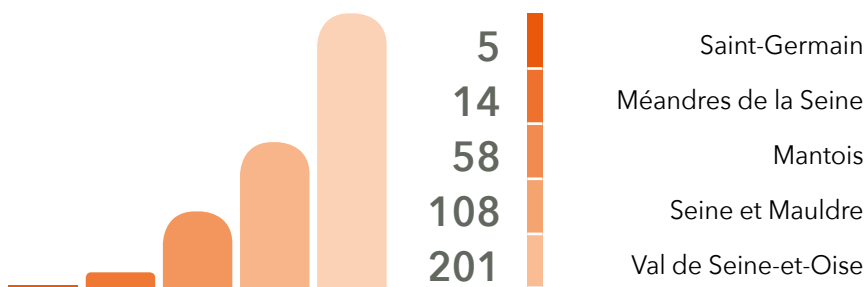
« J'ai été très satisfaite de notre formatrice pendant cette semaine, parce qu'elle nous a enseigné beaucoup de choses très intéressantes. Elle m'a permis de rester positive dans la vie et je me sens revigorée pour attaquer l'avenir. »

Françoise Ingamoyen,
*participante au pôle orientation ayant validé
son projet professionnel d'Assistante de Vie aux Familles*

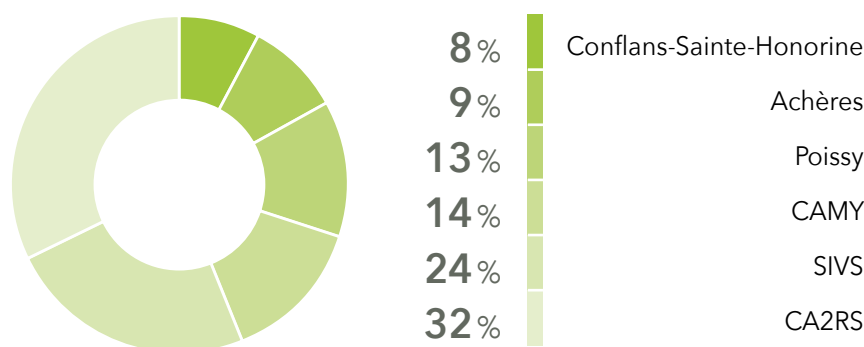
Répartition typologique du Pôle orientation : 386 stagiaires

Origine des candidats par Territoire d'Action Sociale (TAS)

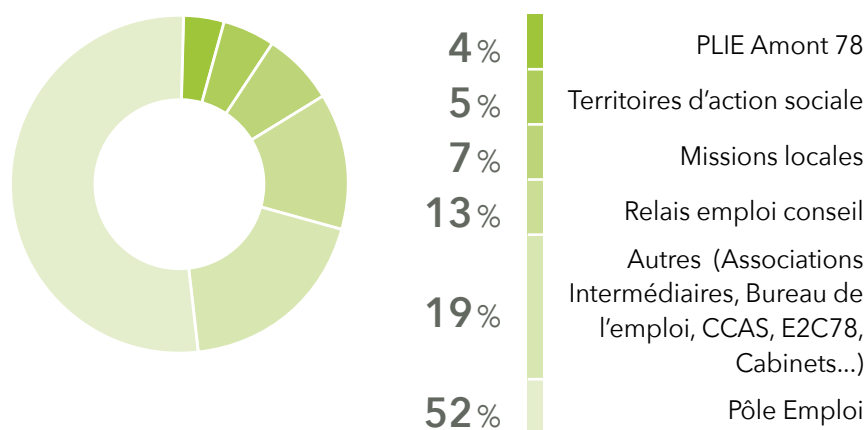
(Nombre de candidats)



Localité des candidats par collectivités locales



Répartition par structures prescriptrices



- Taux important de prescriptions de Pôle Emploi surtout des Pôle Emploi de Poissy (86), des Mureaux (46) et Conflans (28)
- Le REC de Chanteloup reste présent avec 50 inscriptions
- Les Associations intermédiaires et les bureaux de l'emploi, notamment le SAREF (12), le GIDEF (9), FLES 78 (9) et l'E2C78 (9) ont positionné des bénéficiaires sur le Pôle orientation 2014.

Pôle pré-qualifiant

Les actions de pré-qualification permettent de préparer les bénéficiaires aux formations qualifiantes. Elle sont dispensées dans les meilleures conditions et sont renforcées par une remise à niveau dans des matières générales.

Formations	Dates des formations	Organismes de formation	Participants
Pré-qualifiant sanitaire et social (2 sessions)	17 mars ⇒ 11 juillet 2014 et 6 octobre 2014 ⇒ 10 février 2015	ACPPAV Poissy	24
Pré-qualifiant ADVF	28 mars ⇒ 6 juin 2014	AFEC Poissy	12
Pré-qualifiant DEAMP	10 ⇒ 28 mars 2014	BUC RESSOURCES Les Mureaux	12
Remise à niveau et préparation au concours	Entrées et sorties permanentes	ATELIER PÉDAGOGIQUE INDIVIDUALISÉ Les Mureaux	43
Parcours d'accès à l'emploi	28 avril 2014 ⇒ 30 juin 2014	ADHOC	15

Ensemble des participants	106
Dont bénéficiaires RSA	30

Madame ABITAR a participé au Pôle orientation en 2013. Une remise à niveau à l'API en 2014, lui a permis par la suite d'intégrer une formation « Parcours d'accès à l'emploi », grâce à laquelle elle est aujourd'hui en emploi.

« La formation pré-qualifiante m'a permis de me remettre à niveau dans des différentes matières pour aller plus loin dans le métier d'aide à la personne. J'ai beaucoup apprécié l'attitude des formateurs qui étaient présents tout au long de la formation « Parcours d'Accès à l'Emploi ».

En effet, j'ai constaté qu'il est important de se former afin d'accéder au métier choisi. Grâce à cette formation et au suivi de l'équipe très professionnelle du CIMAP, j'ai réussi à trouver mon travail actuel et je suis contente et satisfaite.

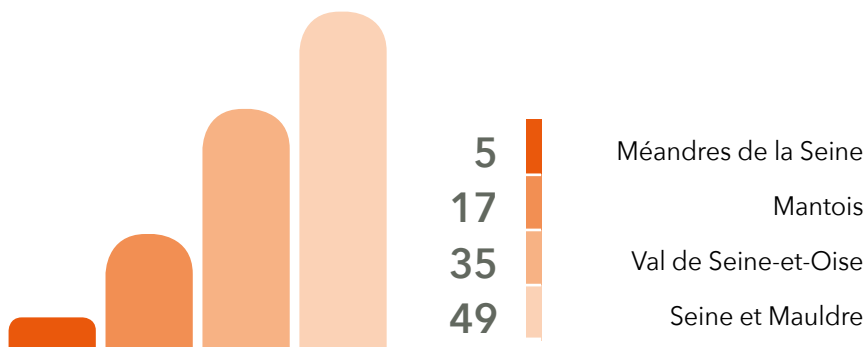
Je remercie sincèrement le CIMAP pour son professionnalisme, sa disponibilité et son soutien psychologique. »

Fatiha Abitar,
embauchée en CDI à temps plein chez ADI SCD depuis le 1^{er} septembre 2014

Répartition typologique du Pôle pré-qualifiant : 106 places

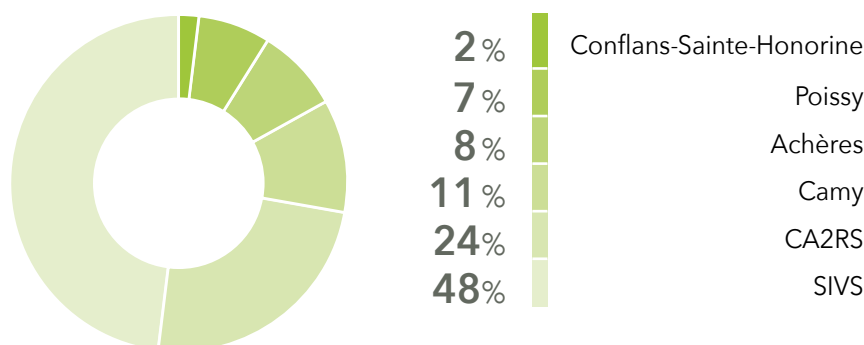
Origine des candidats par Territoire d'Action Sociale (TAS)

(Nombre de candidats)



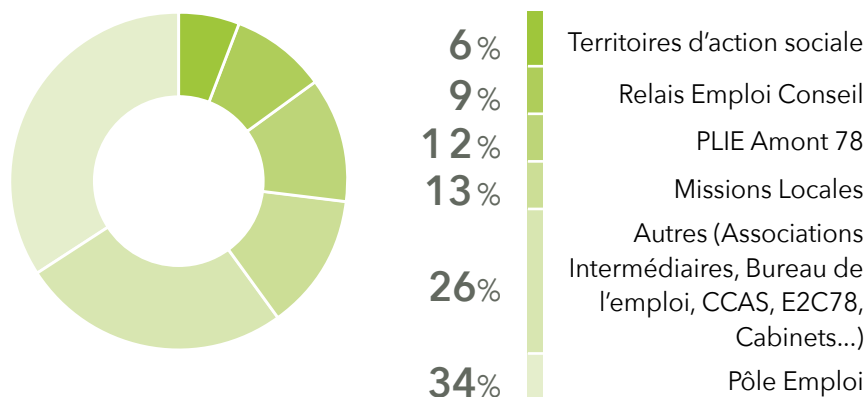
- Présence plus importante des résidents du Territoire de la Seine et Mauldre en phase de pré-qualification

Origine des candidats par collectivités locales de résidence



- Taux d'inscriptions en hausse pour pour le Pôle Emploi de Poissy (13), quasiment identique pour l'antenne des Mureaux (11). Taux d'inscriptions en baisse pour Conflans (1) et le Mantois (9) et 2 inscriptions pour le Pôle Emploi de Sartrouville

Répartition par structures prescriptrices



- Taux équivalent de prescriptions pour les Missions locales du territoire dont 8 de l'antenne des Mureaux, 2 pour Conflans, 1 pour Poissy et 3 pour le Mantois
- Le Plie réalise à lui tout seul 14 % des inscriptions

Pôle qualifiant

Les actions qualifiantes permettent d'obtenir une certification complète et de professionnaliser le secteur des services à la personne pour permettre aux structures (les employeurs) de recruter des personnes qualifiées et diplômées.

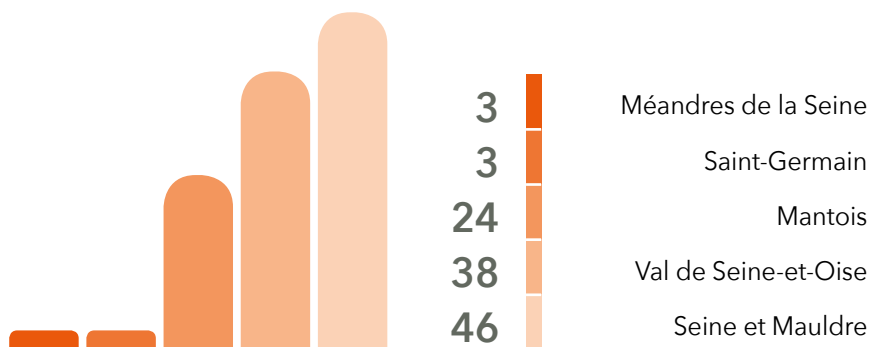
Formations	Dates des formations	Organismes de formation	Participants
Qualifiant DEAVS (2 sessions)	12 mars ⇨ 19 décembre 2014 et 8 septembre 2014 ⇨22 mai 2015	ACPPAV Poissy	30
Qualifiant ADVF	23 juin ⇨ 12 décembre 2014	AGPF Aubergenville	12
Qualifiant DEAMP	14 avril 2014 ⇨ 3 avril 2015	BUC RESSOURCES Les Mureaux	20
Qualifiant modulaire aide-soignant	3 avril ⇨ 28 novembre 2014	IFAS Les Mureaux	12
Qualifiant CAP petite enfance	1 ^{er} septembre 2014 ⇨ 5 juin 2015	AGPF Aubergenville	12
Qualifiant conducteur accompagnateur pour personne à mobilité réduite	2 juin ⇨ 22 août 2014	BRIGITTE CROFF	8
Validation des acquis de l'expérience	2 sessions en 2014	BRIGITTE CROFF	20

TOTAL	114
Dont bénéficiaires RSA	21

Répartition typologique du Pôle qualifiant : 114 places

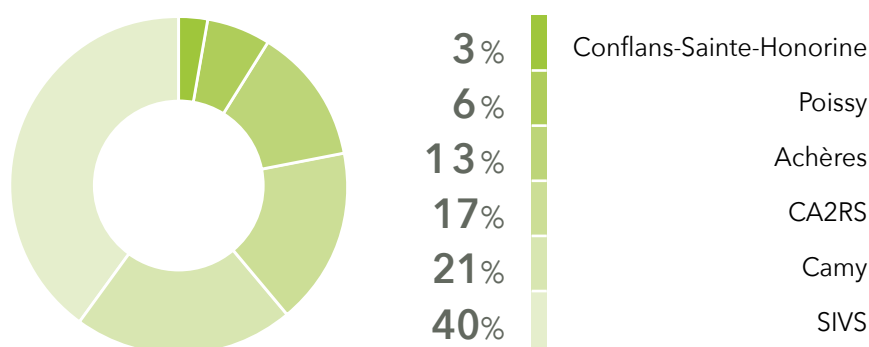
Origine des candidats par Territoire d'Action Sociale (TAS)

(Nombre de candidats)

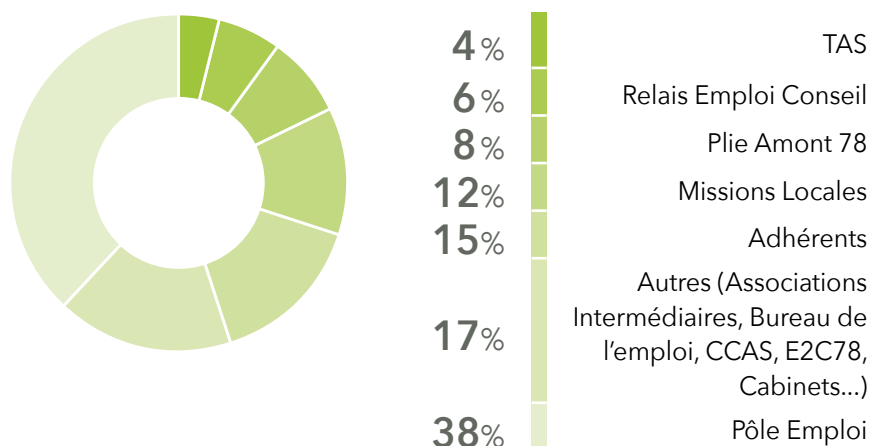


- Les T.A.S. de Seine et Mauldre et Val de Seine-et-Oise sont bien représentés, il conviendra d'aller à la rencontre des autres territoires afin de les sensibiliser au parcours sécurisé du CIMAP

Origine des candidats par collectivités locales



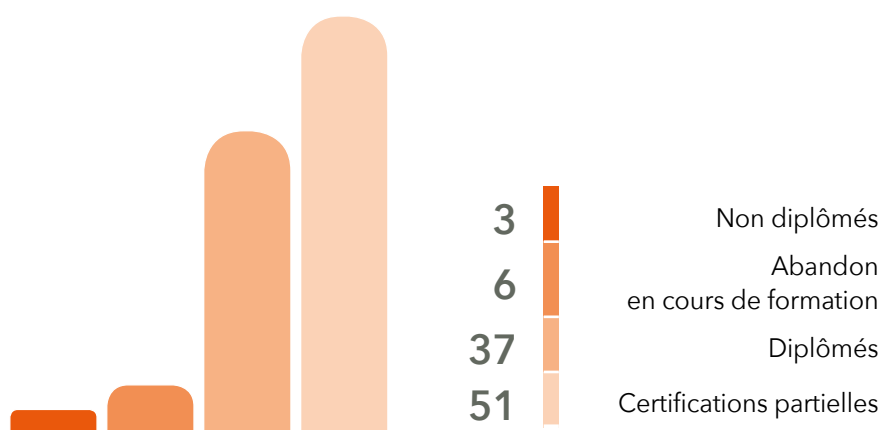
Répartition par structures prescriptrices



- Le Pôle Emploi reste le plus important prescripteur : Pôle Emploi des Mureaux et Poissy, principalement
- Les adhérents ont, en 2014, prescrit surtout sur les actions qualifiantes VAE

Bilan intermédiaire

Répartition des certifications du Pôle qualifiant : 114 places



Une partie des 114 bénéficiaires présents au Pôle qualifiant est actuellement en cours de formation. Le bilan sera arrêté à l'issue des formations en juin 2015.

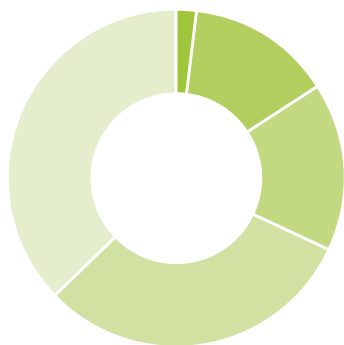
Le CIMAP a collaboré avec l'organisme de formation ACPPAV de Poissy pour la réalisation de 2 actions pré-qualifiantes « Sanitaire et Sociale » ainsi que 2 actions qualifiantes « Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Vie Sociale ».

« Un des avantages de collaborer avec le CIMAP, est qu'en amont du recrutement des stagiaires, une semaine en Pôle orientation leur est dispensée, ce qui permet de bien les préparer sur les métiers et de valider leur projet avant l'entrée en formation. Tout au long de la formation, le CIMAP reste suffisamment disponible pour répondre à nos questions et surtout à celles des stagiaires. »

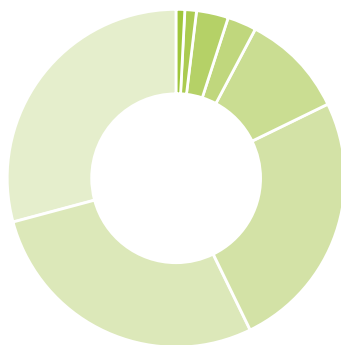
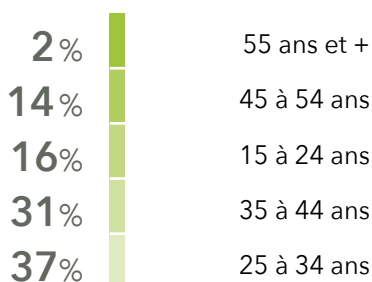
Isabelle Panic,
*Coordinatrice pédagogique Services à la Personne
au sein de l'ACPPAV*

Répartition typologique du public

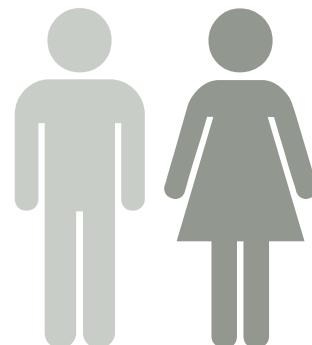
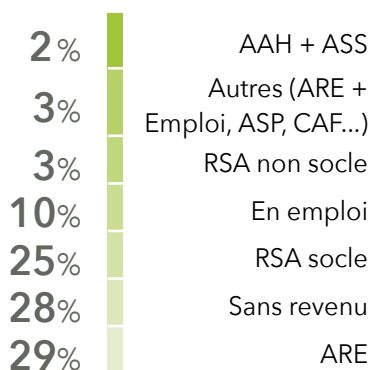
Avec ses différentes actions, Pôle orientation, pré-qualifiant et qualifiant, qui représentent 606 places de formation, le CIMAP a rencontré 526 personnes au total.



Tranche d'âge



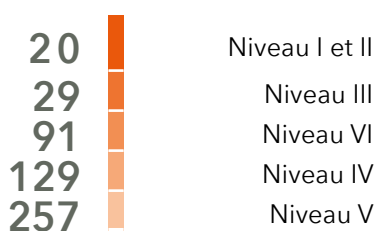
Ressources



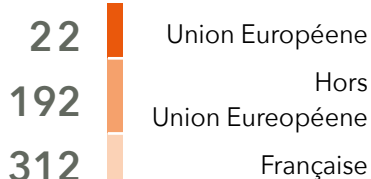
Sexe



Niveau d'instruction



Nationalité



Le profil « type » du bénéficiaire est majoritairement une femme de 25 à 34 ans, de nationalité française. Elle perçoit les ARE, le RSA ou ne perçoit aucune ressource et possède un niveau V.

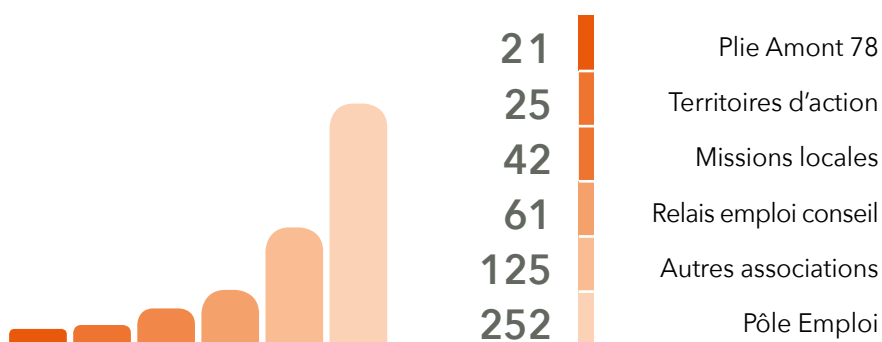
Répartition géographique du public

- Une grande majorité de bénéficiaires réside sur le territoire de Val de Seine-et-Oise (45%) et sur celui de Seine-Aval (31%). Le territoire du Mantois représente 15%.

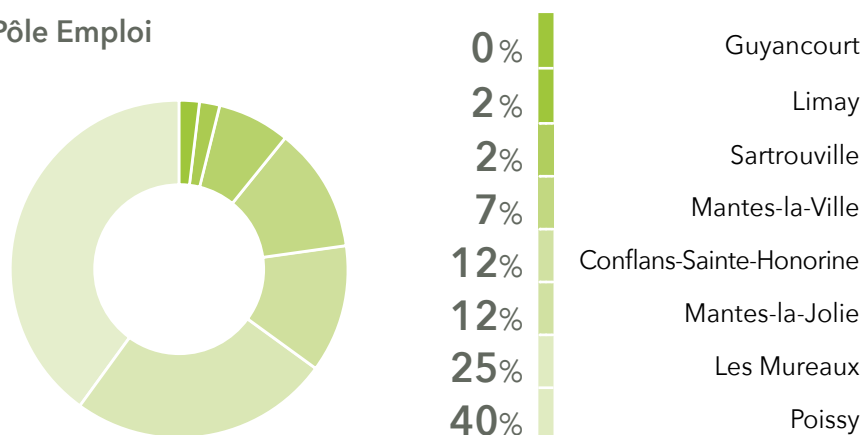
* Bréval, Brueil en Vexin, Bouafle, Carrières sur Seine, Chapet, Feucherolles, Flins sur Seine, Follainville-Dennemont, Goussonville, Hardricourt, Houilles, Issou, Juziers, La Celle-Saint-Cloud, Le Port-Marly, Maule, Médan, Méricourt, Montesson, Nezel, Orgeval, Soindres, Villennes-sur-Seine

3	Chatou	13	Meulan
3	Epone	13	Triel-sur-Seine
3	Maurecourt	13	Verneuil-sur-Seine
3	Rosny-sur-Seine	14	Aubergenville
3	Saint-Germain-en-Laye	16	Limay
3	Vaux-sur-Seine	26	Conflans-Sainte-Honorine
4	Bonnières-sur-Seine	31	Autres*
4	Buchelay	32	Carrières-sous-Poissy
6	Ecquevilly	37	Chanteloup-les-Vignes
11	Mantes-la-Ville	39	Mantes-la-Jolie
11	Sartrouville	41	Achères
11	Vernouillet	48	Poissy
13	Andresy	125	Les Mureaux

Structures prescriptrices

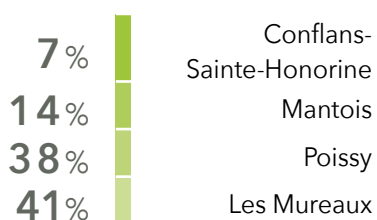


Pôle Emploi

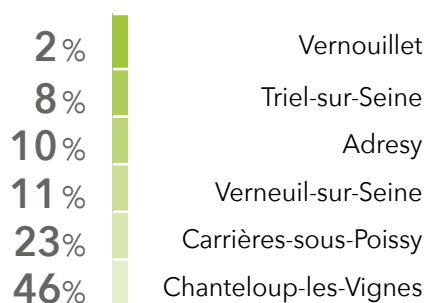




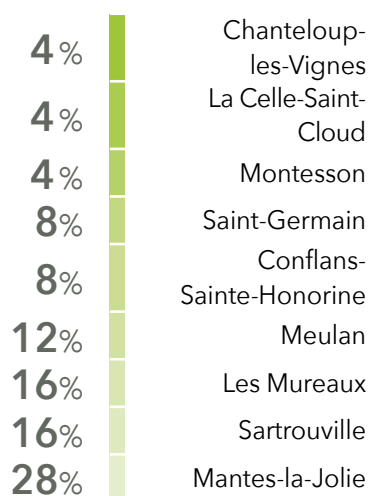
Mission locale



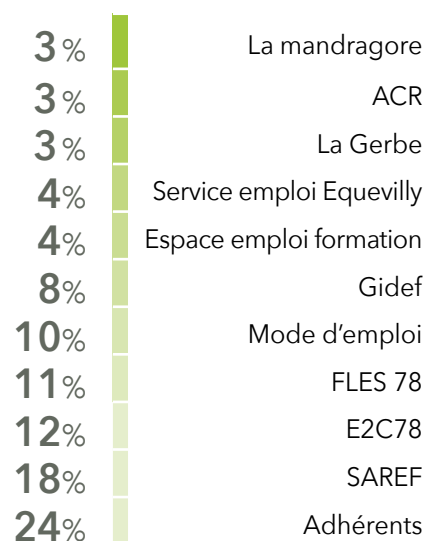
Relais emploi conseil



Territoire d'Action Sociale



Principaux partenaires

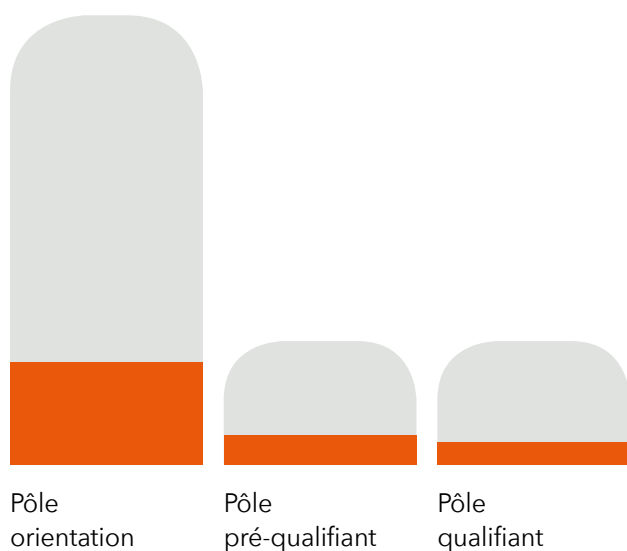


Bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (BRSA)

Notre partenariat avec le Conseil Départemental des Yvelines prévoit, sur 3 ans, au titre de la convention signée pour 2012-2013-2014, ainsi qu'au travers des 2 plateformes de modernisation CIMAP (sur le Nord des Yvelines) et AMADOM (sur le sud), avec les objectifs suivants :

250 BRSA accueillis en Pôle orientation	60 BRSA en parcours qualifiant
80 BRSA en parcours pré-qualifiant	30 BRSA en accès direct à l'emploi

Les résultats



Répartition des places destinées aux bénéficiaires du RSA par pôle pour l'année 2014

- TOTAL (pôles + actions transversales)
- Places BRSA

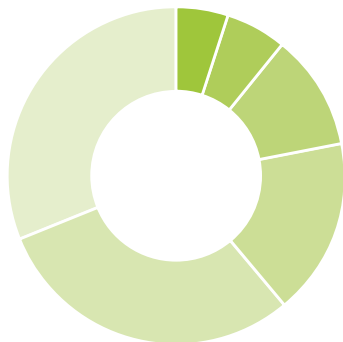
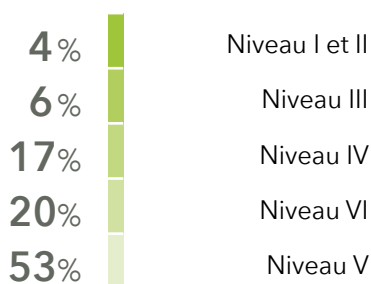
167 places BRSA sur 606 places que compte le dispositif au total, soit 28%

Répartition des BRSA

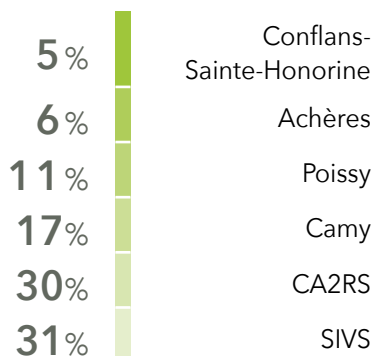
Au titre de l'année 2014, le CIMAP a accompagné 146 personnes bénéficiant d'un parcours orientation, de pré-qualification et/ou de qualification (167 places au total), que nous pouvons répartir de la façon suivante :



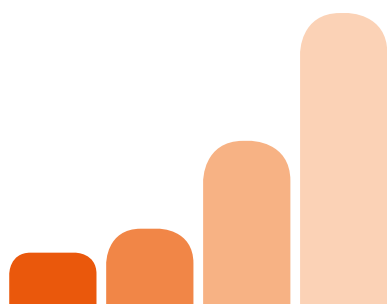
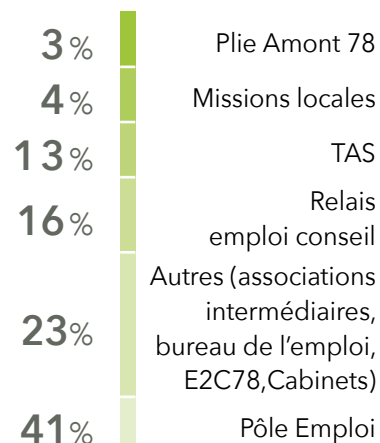
Répartition par Niveau



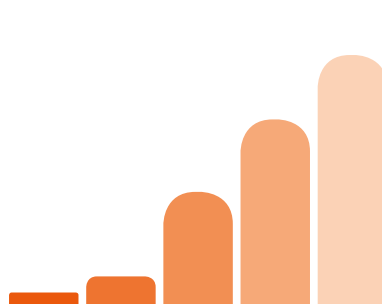
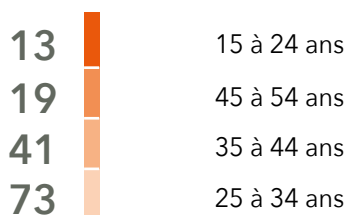
Collectivités Territoriales



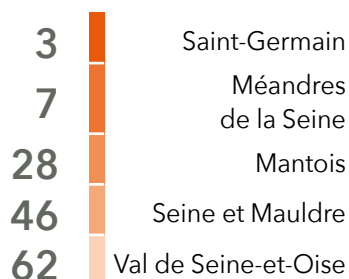
Structures prescriptrices



Tranche d'Age



Territoires d'action sociale



Fonds d'aide au départ en formation

La mise en œuvre d'un dispositif de formation adapté aux besoins du secteur de l'Aide à la Personne est une des priorités du CIMAP.

Celui-ci ne saurait être complet sans la mise en œuvre d'un fonds destiné à favoriser le maintien des demandeurs d'emploi en formation ou des salariés en fonction. Il n'est accordé que s'il est indispensable pour réaliser le projet professionnel du bénéficiaire et accéder rapidement à l'emploi.

Il s'agit d'une aide financière qui peut prendre la forme d'une bourse, d'une demande de financement individuel de formation ou d'une prise en charge partielle du permis de conduire.

Bourse parcours	Bourse formation	Bourse permis
Prise en charge de frais directs générés par le parcours de formation du CIMAP (transports, équipement, repas, mobilité, garde d'enfants, autre...)	Financement individuel de toutes formations ne faisant pas partie de la programmation du CIMAP	Prise en charge partielle du financement du permis de conduire et des permis spécifiques liés aux métiers de l'aide à la personne

- Pour l'exercice de 2014, le Comité de Pilotage du dispositif FADF, qui s'est tenu le 16 décembre 2013, a validé la présentation unique des dossiers de demande de bourses parcours en commission, compte tenu du budget alloué à cette action.

Toute demande est étudiée puis validée par une commission d'attribution sollicitée au minimum toutes les 6 semaines selon un calendrier défini en début d'année lors d'un comité technique. La commission est composée d'un représentant du CIMAP, de la DIRECCTE, du Conseil Départemental, du PLIE, du Pôle Emploi et de la Mission locale.

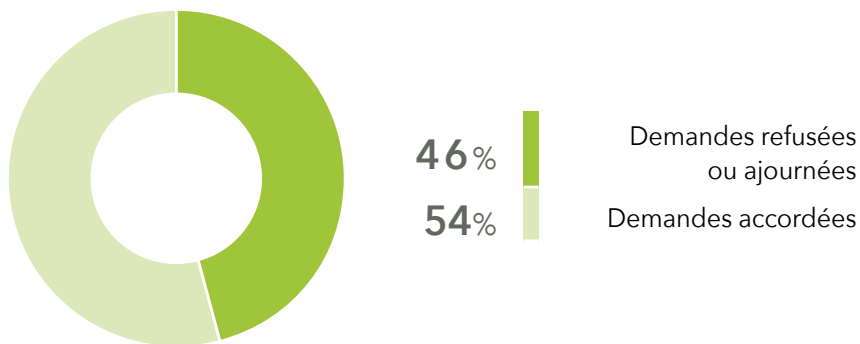
Plusieurs paramètres sont étudiés lors de la commission d'attribution pour valider ou non la demande : cohérence avec le projet, durée de l'action de formation, situation de famille, examen des ressources du bénéficiaire...

Les aides ne doivent pas se substituer à des aides existantes, l'ensemble des autres aides mobilisables doit avoir été sollicité.

Au cours des 2 commissions d'attribution organisées par le CIMAP en 2014, 26 dossiers ont été étudiés, dans le cadre d'une demande de bourse parcours, pour un budget global alloué de 35 000 euros.

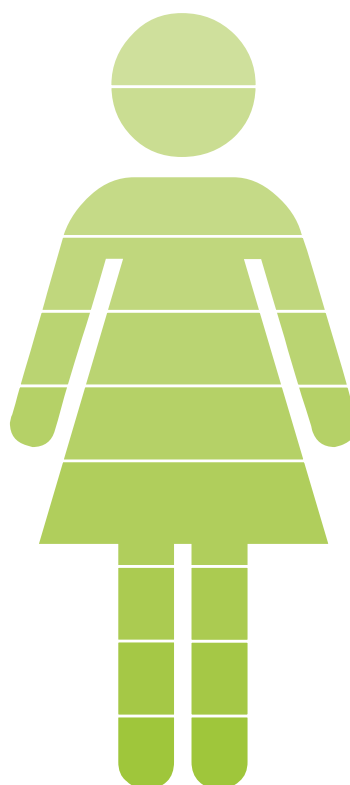
Type de Bourses	Parcours
Présentées en commission	26
Demandes accordées	14
Demandes refusées ou ajournées	12

Répartition du Fond d'Aide en Formation



Situations actuelles des bénéficiaires suivis

10	En emploi / autres (vacations, intérim)
11	En CDD temps plein
14	En CDI temps plein
18	En CDI temps partiel
24	En CDD temps partiel
36	En formation pré-qualifiante
36	Autres (déménagement, problème de santé, congé maternité, réorientée...)
66	En attente de sélection 2015
74	En recherche d'emploi
82	En formation qualifiante



SUR UN TOTAL DE 526 BÉNÉFICIAIRES

194 personnes, dont **49 bénéficiaires** du RSA sont en cours de parcours ou ont un emploi

Le Pôle Emploi est un partenaire important du CIMAP et l'agence de Poissy est particulièrement active tout au long du parcours du dispositif proposé par le CIMAP aux bénéficiaires demandeurs d'emploi.

« Les relations entre le Pôle Emploi et le CIMAP sont précieuses pour l'information, la formation et le placement des personnes qui se destinent aux carrières médico-sociales. Nous apprécions tout particulièrement le Pôle orientation de 5 jours qui permet aux personnes d'avoir une information très complète sur les différents métiers de l'aide à la personne. Ces journées permettent également aux personnes de pouvoir évaluer précisément leurs besoins en formation grâce aux tests mis en place, puis d'accéder à des formations. Ce parcours très complet permet un retour à l'emploi dès la sortie de formation notamment grâce aux différents employeurs de ce secteur en relation permanente avec le CIMAP. »

Lydie Auguin,
*Conseillère à dominante entreprise
au sein du Pôle Emploi de Poissy*



**Centre d'Initiative
des Métiers d'Aide
à la Personne**

38 avenue Paul Raoult
78 130 Les Mureaux
Tél : 01 30 91 21 99

cimap@cimap78.fr
www.cimap78.fr



Yvelines
Conseil généra



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



CNSA
Caisse nationale de
solidarité pour l'autisme



Site de Spécialisation Professionnelle
du Service Au Domicile des Personnes

